

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26080224***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 JUIN 2026**EUCLAYANT WALLON**

Greffe

N° d'entreprise : **0867 852 961**

Nom

(en entier) : **ADM Village N°1**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Av. Reine Astrid, 1 - 1440 Wauthier-Braine****Objet de l'acte : Objet de l'acte : Démission et admission d'administrateur(s)**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2026 de la SC Adm Village N°1

5. Démission, renouvellement de Mandat(s) et admission d'administrateur(s),

L'Assemblée générale acte la démission de Monsieur LOGE Benoit de son mandat d'administrateur avec effet au 31-12-2025.

L'Assemblée générale acte la démission de Madame FORGET Martine de son mandat d'administratrice avec effet au 27-04-2026.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité, les nominations de Madame CARLOT Florence et de Monsieur JADOUL Patrick, en tant que membre du conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur de Monsieur FILOT Quentin, qui arrive à échéance le 15/06/2026, est prolongé pour une durée de 6 ans. L'Assemblée générale approuve cette prolongation.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).